

Septembre 2022 – n°2022 – 122

Infos rapides

Données à télécharger au format [tableur](#)

En août 2022, les prix à la production des produits agricoles augmentent de 22,0 % sur un an, tout en poursuivant leur détente amorcée en mai

En août 2022, les prix à la production de l'ensemble des produits agricoles restent élevés (+ 22,0 % sur un an), tout en continuant de ralentir depuis quatre mois : + 29,0 % en mai, + 25,3 % en juin et + 24,3 % en juillet.

La croissance sur un an, toujours importante, des prix des céréales et des oléagineux se poursuit mais à un rythme nettement moins marqué. En revanche, les prix des légumes, des pommes de terre et, surtout, des animaux de boucherie et des volailles accélèrent. Les hausses des prix du lait et des œufs restent fortes. Seuls les prix des fruits diminuent en glissement sur un an ; ils sont toutefois au-dessus des cours moyens 2017-2021.

Les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées accélèrent sur un an (+ 8,4 % en août, après + 7,2 % en juillet). La hausse est plus prononcée pour tous les produits, à l'exception des légumes. Les huiles et graisses enregistrent les augmentations les plus fortes (+ 24,3 %), quand les prix de certaines viandes, des poissons-crustacés et des laits-fromages-œufs progressent de plus de 10 %.

Ensemble des prix à la production des produits agricoles

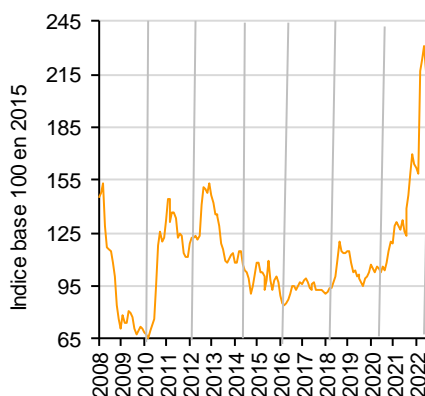
Toujours élevés, ils marquent toutefois le pas depuis mai



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix à la production des céréales

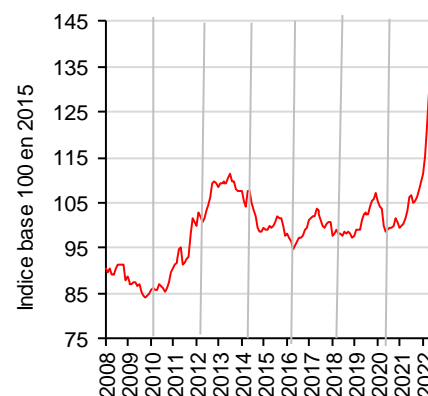
Poursuite de la détente



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix à la production des animaux de boucherie

En août 2022, les prix continuent de grimper



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix agricoles et alimentaires

Les faits marquants

En août 2022, les prix à la production des produits agricoles ralentissent sur un an, à + 22,0 %, tandis que ceux des produits alimentaires à la consommation accélèrent, à + 8,4 %

En août 2022, pour le quatrième mois consécutif, les prix à la production de l'ensemble des produits agricoles décélèrent. La hausse est de 22,0 %, après + 24,3 % en juillet, + 25,3 % en juin et + 29 % en mai. Elle était de 31,0 % en avril. Les prix restent toutefois élevés, supérieurs de 32,8 % aux prix moyens 2017-2021.

Les craintes d'une récession économique mondiale d'une part et l'ouverture d'un corridor en mer Noire d'autre part, favorisent la nette détente des prix des céréales et des oléagineux, à l'exception de ceux du maïs, tirés en hausse par une production mondiale attendue en retrait. Les prix des céréales et des oléagineux demeurent toutefois très hauts, bien au-dessus de ceux de la moyenne quinquennale.

Les prix des vins sont fermes, malgré un léger ralentissement lié aux récoltes prévues en rebond et à des perspectives de récession mondiale.

Les cours de l'ensemble des fruits sont nettement supérieurs à la moyenne sur cinq ans. En revanche, ils baissent sur un an en raison du recul des prix des fruits d'automne (poires, raisins) dont la production, plus précoce cette année, est en décalage par rapport à une demande encore positionnée sur les fruits d'été.

En août, les cours de l'ensemble des légumes augmentent sur un an et surtout par rapport à la moyenne 2017-2021. Ils sont portés par une offre souvent limitée par la sécheresse et confrontée à des

hausse des coûts de production et à un manque de main-d'œuvre. De même, les prix des pommes de terre sont en hausse sur un an en lien avec une récolte réduite par la sécheresse.

Deuxième plus gros contributeur à la hausse des prix de l'ensemble des produits agricoles, les prix des gros animaux poursuivent leur forte progression, sous l'effet principalement de la hausse des cours des bovins et des porcins. Malgré l'accélération de la décapitalisation due à la sécheresse estivale, l'offre de viande bovine reste limitée et les cours grimpent. Les prix des porcins se redressent nettement en lien avec le regain de la demande et le net recul de l'offre, y compris dans l'UE. Les cours des ovins restent élevés, malgré le redressement des abattages d'ovins de réforme par crainte d'un manque de fourrages.

Les prix du lait de vache continuent de s'apprécier, conséquence de disponibilités laitières réduites et de coûts de production croissants. Face à une offre réduite par l'influenza aviaire, les prix des œufs restent très fermes.

En août 2022, les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées accélèrent (+ 8,4 % sur un an, après + 7,2 % en juillet). Les progressions les plus fortes concernent les huiles et graisses (+ 24,3 %). La hausse des prix de certaines viandes, des poissons-crustacés et des laits-fromages-œufs dépasse les 10 %.

Les indicateurs

En août 2022, les prix à la production sont tirés à la hausse par tous les produits, à l'exception des fruits

	Pondérations 2015	Ippap base 100 en 2015			Glissement annuel			Evolution en % par rapport à la moyenne quinquennale			Contri- bution (*)
		juin-22	juil-22	août-22	juin-22	juil-22	août-22	juin-22	juil-22	août-22	
Ensemble	100 000	145,6	143,6	144,4	25,3	24,3	22,0	35,1	33,5	32,8	22,0
Grandes cultures	25 434	198,7	183,9	182,8	54,4	43,7	31,2	78,2	63,1	57,2	9,3
Céréales	15 247	216,7	197,4	195,0	72,5	59,7	40,1	105,8	84,6	76,2	7,2
Blé tendre	9 036	223,3	201,0	195,5	81,8	62,8	38,1	110,6	85,3	74,2	4,1
Maïs	2 693	207,5	205,9	217,6	41,9	53,4	54,2	85,1	86,5	92,5	1,7
Orge	2 583	216,8	188,1	182,2	77,2	57,2	34,8	111,1	80,7	66,8	1,0
Oléagineux	3 979	197,3	174,7	169,1	43,3	24,3	14,8	93,2	67,8	58,3	0,7
Colza	3 075	202,2	176,4	168,9	44,7	22,9	12,4	94,7	65,5	53,8	0,5
Tournesol	730	177,8	166,5	165,2	38,8	31,6	21,8	87,8	77,3	72,3	0,2
Pomme de terre	2 890	202,6	205,5	216,0	24,7	26,9	27,3	20,1	21,9	23,0	1,1
Vins	20 011	116,6	115,4	113,2	9,5	9,6	8,9	9,1	8,5	7,6	1,6
Vins AOP	11 166	125,8	124,2	121,9	12,4	13,7	13,1	12,8	13,5	12,1	1,3
Vins avec et sans IG	2 547	114,1	111,0	104,4	15,4	9,4	7,2	19,0	10,6	10,3	0,2
Produits de l'horticulture	3 497	105,3	107,9	106,8	2,4	4,1	2,6	2,5	5,3	4,6	0,1
Autres produits végétaux	3 318	114,6	114,2	114,1	11,3	10,8	10,0	12,9	12,5	12,1	0,3
Fruits	3 233	137,0	144,1	155,6	-10,3	-5,6	-5,8	14,0	23,3	23,7	-0,3
Légumes	4 471	119,1	124,4	133,8	3,7	4,3	4,6	5,9	18,1	21,1	0,2
Bétail	19 340	134,5	136,9	138,5	25,3	30,3	31,6	31,2	34,1	35,6	5,4
Gros bovins	11 153	139,7	140,0	140,0	36,5	35,8	33,5	39,9	40,1	39,6	3,3
Veaux	1 962	111,5	109,3	109,3	17,2	15,3	14,7	20,1	19,3	19,8	0,2
Ovins	1 371	126,2	127,6	126,7	11,3	14,7	13,3	23,9	24,9	23,2	0,2
Porcins	4 854	134,3	143,5	150,3	9,8	28,3	38,8	19,0	29,2	35,7	1,7
Volailles et lapins	5 985	127,8	133,2	135,4	20,1	24,1	25,6	26,9	32,2	34,1	1,4
Lait de vache	13 527	137,6	141,4	141,9	20,9	20,4	19,6	27,9	27,1	25,7	2,7
Œufs	1 609	193,5	197,4	211,2	75,2	106,2	89,9	84,9	107,9	115,8	1,4

Sources : Insee, Agreste-données brutes

* Contribution à l'évolution annuelle de l'indice d'ensemble

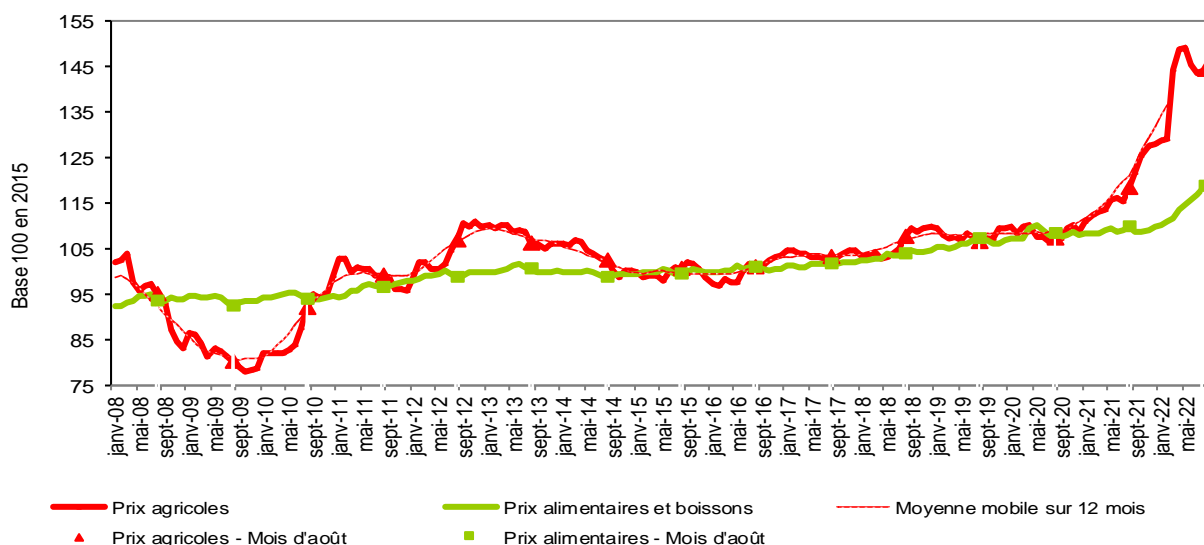
France y c. DOM	Pond. 2015	Ipc base 100 en 2015			Glissement annuel			Evolution en % par rapport à la moyenne quinquennale			Contribution (*)
		juin-22	juil-22	août-22	juin-22	juil-22	août-22	juin-22	juil-22	août-22	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3 000	115,7	116,9	119,0	6,3	7,2	8,4	9,3	10,4	12,0	8,4
Produits alimentaires	1 360	116,5	117,6	119,8	6,4	7,4	8,5	9,6	10,8	12,4	7,8
Pains et céréales	215	110,7	111,9	113,7	6,6	7,6	9,1	8,0	9,2	10,8	1,2
Viandes	390	117,1	118,9	120,9	7,2	8,8	10,2	11,1	12,7	14,1	2,7
V. de bœuf et veau	103	118,9	119,8	121,3	9,3	10,2	11,0	12,9	14,0	14,7	0,8
V. de mouton, agneau, chèvre	16	123,4	123,9	125,3	10,6	10,5	10,8	15,3	15,8	16,1	0,1
V. de porc	27	116,2	117,5	118,8	5,5	7,3	7,7	9,0	10,6	11,7	0,1
V. de volailles	63	120,6	123,6	124,7	12,1	14,6	15,2	16,5	19,1	20,0	0,6
Autres viandes	7	122,8	125,0	126,7	8,0	7,4	8,6	12,8	14,2	15,1	0,0
Poissons et crustacés	96	128,9	130,4	132,9	10,5	10,9	11,5	13,6	15,2	15,9	0,8
Laits, fromages, œufs	219	110,0	112,4	115,5	5,9	8,0	10,9	7,6	9,6	12,4	1,5
Huiles et graisses	35	137,2	140,9	144,4	17,7	21,2	24,3	21,8	25,0	27,8	0,6
Fruits	97	134,9	132,7	136,1	3,0	2,8	3,6	10,9	10,6	13,0	0,3
Fruits frais	88	138,0	135,3	139,1	2,9	2,7	3,2	11,6	11,3	13,8	0,2
Légumes	138	122,3	122,3	124,0	6,4	5,1	3,0	11,6	11,6	12,4	0,3
Légumes frais	74	134,7	132,4	132,8	7,3	4,9	0,5	15,6	15,1	15,3	0,0
Sucres, confitures, chocolat, confiserie et produits glacés	107	105,3	106,2	107,4	3,5	4,3	5,5	3,8	4,6	5,7	0,4
Produits alimentaires n.c.a.	63	102,7	104,1	105,5	4,0	5,4	7,0	4,8	6,1	7,6	0,3
Boissons non alcoolisées	135	108,2	109,3	110,5	4,8	6,1	7,1	6,0	7,1	8,0	0,6
Cafés, thés et cacao	44	109,7	111,1	112,1	7,5	8,9	9,7	7,7	9,1	9,9	0,3

Source : Insee

* Contribution à l'évolution annuelle de l'indice d'ensemble

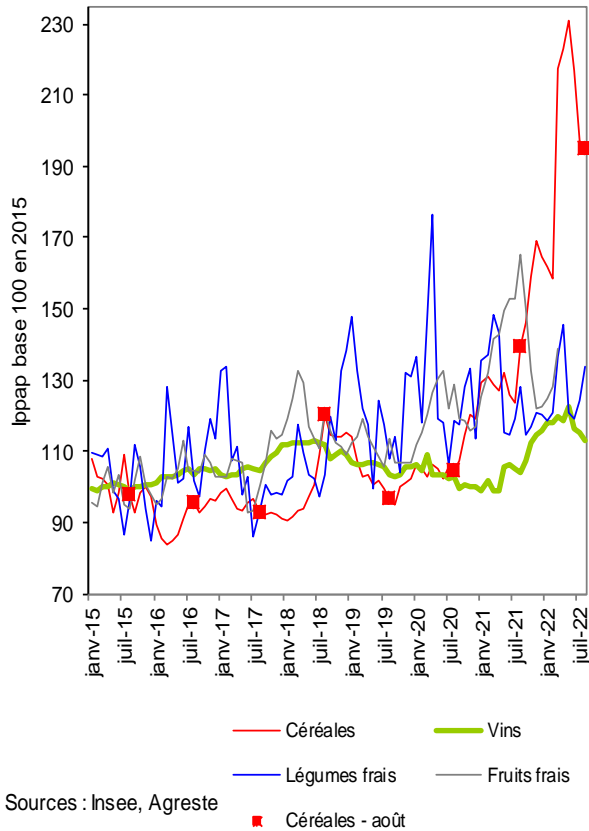
Mise en perspective

En août 2022, des prix à la production des produits agricoles légèrement moins élevés et des prix à la consommation des produits alimentaires qui accélèrent

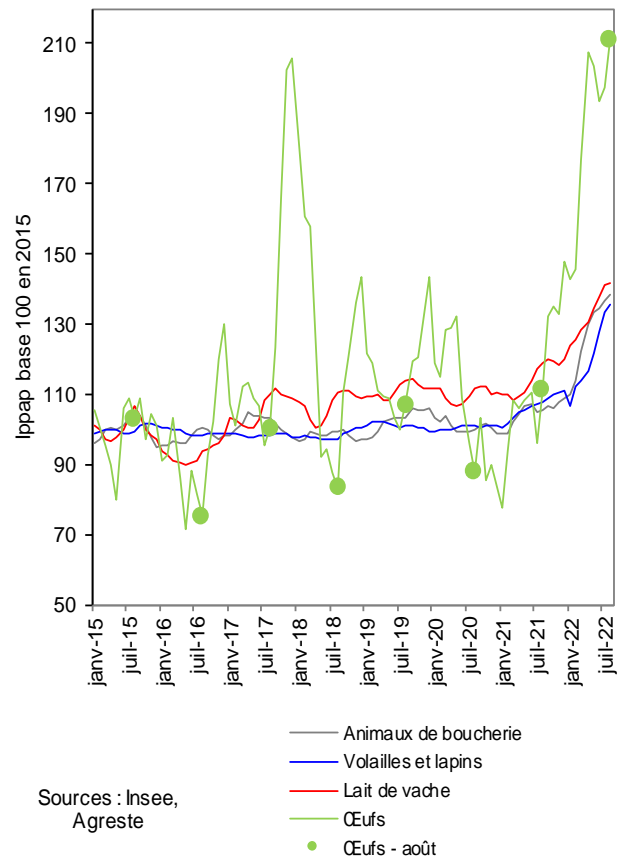


Sources : Insee, Agreste

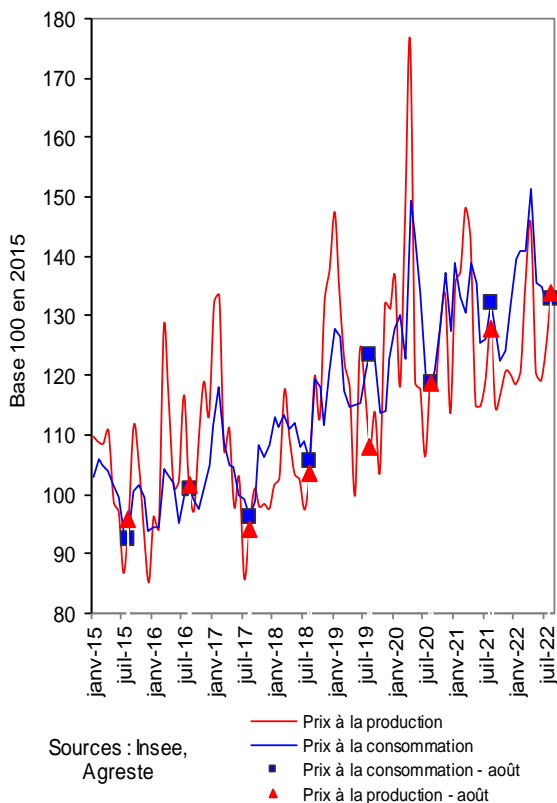
En août 2022, des prix à la production des céréales toujours élevés malgré une certaine détente



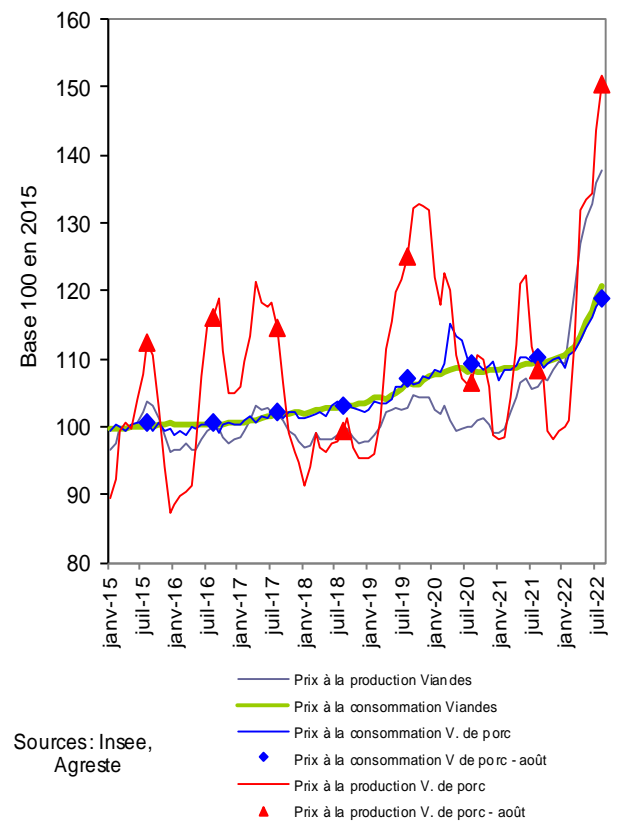
Les prix des oeufs restent hauts



Légumes frais : en août 2022, accélération sur un an des prix à la production et ralentissement des prix à la consommation



Augmentation sur un an des prix à la production et des prix à la consommation du porc



Sources et définitions

- Les prix agricoles et alimentaires, intervenant aux deux grands stades de commercialisation des produits agricoles en amont et en aval de la filière, sont mesurés respectivement par l'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) et l'indice des prix à la consommation (IPC).
- L'Ippap mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Il est élaboré à partir de l'observation des prix du marché, en particulier dans les enquêtes et relevés réalisés par FranceAgriMer-RNM (Réseau des nouvelles des marchés) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation. Il est calculé par le SSP pour les fruits et légumes et par l'Insee pour les autres produits agricoles. Les séries sont calculées et publiées en base 2015.
- Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, achetés par les ménages, sont mesurés par l'indice des prix à la consommation, calculé par l'Insee. L'IPC, en base 1998 jusqu'en décembre 2015, est passé en base 2015 en 2016. A cette occasion, les données ont été rétropolées jusqu'en 1990.
- Pour les deux indices et pour s'affranchir des variations saisonnières, le commentaire porte généralement sur leur évolution en glissement annuel. Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois de l'année précédente : c'est le taux d'évolution en %. Les prix à la production mesurés par l'Ippap étant très fluctuants, leur évolution en glissement annuel est toujours comparée à leur évolution par rapport au prix moyen des mêmes mois des cinq années précédentes (moyenne quinquennale). Quand les cours sont comparés au mois précédent, les données sont alors corrigées des variations saisonnières (CVS).

Pour en savoir plus

- Toutes les séries conjoncturelles concernant les prix à la production annuels et mensuels depuis 1968, et aussi les prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées annuels et mensuels depuis 1990, sont présentes dans l'espace « Chiffres et analyses », rubrique « Données/Séries conjoncturelle » du site Internet de la statistique agricole : <https://agreste.agriculture.gouv.fr>
- Ces séries conjoncturelles sont également rassemblées dans le « Bulletin » mensuel de conjoncture (à partir de 2005 pour les prix à la production annuels et mensuels et de 1998 pour les prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées annuels et mensuels), lui aussi disponible dans l'espace « Chiffres et analyses » du site Agreste, rubrique « Conjoncture – Bulletin ».
- Les Infos rapides « Prix agricoles et alimentaires » publiées mensuellement depuis septembre 2007 (sauf en juillet et octobre)